

Commission Locale de Développement Rural de Stoumont :
Procès verbal de la réunion du 28 novembre 2013.

Tableau de présence :

Nom	Prénom	Poste	Présent	Excusé	Absent
Goffin	Philippe	Président	X		
Collienne	Christian	Secrétaire	X		
Beaupain	Pascal	Suppléant	X		
Brismée	Nathalie	Suppléant			X
Cornille	Marc	Suppléant	X		
Crucifix	Chantal	Effectif			X
Defoeux	Anne-Sophie	Suppléant	X		
Depasse	Bruno	Effectif		X	
Depasse	Nathalie	Suppléant		X	
Dor	Luc	Suppléant			X
Dupont	José	Suppléant	X		
Gilkinet	Didier	Effectif	X		
Hennequin	Michaël	Effectif			X
Hermans	Daniel	Effectif	X		
Huque	Virginie	Effectif			X
Joost	Custers	Suppléant			X
Laffineur	Féderic	Effectif			X
Lebrun	Jean	Suppléant			X
Lecrenier	Frédéric	Suppléant	X		
Lefort	Frédéric	Effectif	X		
Lorent	Etienne	Effectif	X		
Masuy	Marcel	Suppléant			X
Monseur	Alain	Effectif	X		
Noël	André	Effectif		X	
Staes	Marie-Christine	Suppléant		X	
Teller	Michel	Effectif	X		
Mewissen	Marc	SPW		X	
Beaufays	Sarah	GREOA		X	
Gilis	Marie-françoise	GREOA	X		

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la réunion du 23 mai 2013
- 2) Fiche de Lorcé - modifications.
- 3) Valorisation du petit patrimoine : présentation de Damien KAISER.

Monsieur le Président ouvre la séance à 20h30 et remercie les membres de leur présence.

1) Approbation du PV de la réunion du 23 mai 2013

Les membres de la CLDR approuvent le PV de la réunion du 23/05/2013.

2) Fiche de Lorcé - modifications

Monsieur Goffin, explique que les communes connaissent des difficultés financières notamment dues à l'augmentation des charges (Zone de police, zone de secours, CPAS, pension du personnel statutaire, logements publics, ...) et suite à la diminution des recettes (PCDR de 80% à 50-60%, plan triennaux de 60% à 50%, CGT de 80% à 50%, ...). De plus, la circulaire du Ministre Furlan impose aux communes un montant maximum empruntable qui est calculé en fonction du nombre d'habitants. Pour Stoumont, ce montant est de ± 480.000€ et implique qu'il est nécessaire de faire des choix dans les investissements.

Ces choix interviennent également dans le PCDR et, par conséquent, la fiche de Lorcé doit être revue au point de vue budgétaire.

Proposition :

- 1- Achat des parcelles prévues (subsides de 80%)
- 2- Achat d'une parcelle supplémentaire (3,5 ares)
- 3- Travaux d'aménagement du terrain
- 4- Placement d'élément permettant de ralentir le trafic surtout à l'entrée haute du village
- 5- Travaux de réfection du mur en pierre sèche

L'enveloppe budgétaire allouée aux travaux est de 220.000€ ? (hors achat des parcelles)

Monsieur Monseur signale que la convention arrive à échéance fin décembre.

En effet, mais l'administration a rencontré Monsieur Mewissen et il nous a informé que l'avenant au projet pouvait être introduit début 2014 ce qui nous accorderait également une prolongation du délai.

Une réunion CLDR sera prévue en janvier afin de présenter le projet modifié par l'auteur de projet.

La commune informera les habitants de Lorcé des modifications prévues au projet initial via le bulletin communal.

Il est demandé d'avoir une estimation globale par type d'aménagement de sécurité (chicanes, plateau, coussins berlinois, ...)

Les membres demandent au collège communal quels seront les budgets alloués pour les autres projets du PCDR.

3) Valorisation du petit patrimoine : présentation de Damien KAISER.

Monsieur Goffin remercie Monsieur Kaiser d'être venu faire cette présentation.

Monsieur Kaiser nous présente une base de données accessible via le web. Cette base de données permet de regrouper l'ensemble du patrimoine inventorié de la commune sur une même plateforme divisée en différentes catégories (architectural, religieux, etc.) et constituée de photos, plan de localisation, descriptif, etc.

Ces informations pourraient être insérées dans la base de données au moyen d'un formulaire disponible de tous et avalisée par un gestionnaire.

Nous pourrions également placer des QR Codes au niveau du patrimoine existant afin que la personne qui scanne ce code au moyen de son téléphone puisse avoir les différentes informations disponibles sur ce patrimoine mais également celui de l'ensemble de la commune.

Création d'un groupe de travail permettant d'alimenter la base de données : quels sont les membres intéressés de faire partie de ce groupe de travail ? (à préciser lors de la prochaine réunion CLDR)

4) **Divers**

Monsieur Goffin distribue un récapitulatif des différentes fiches du PCDR contenant notamment les montants et les objectifs de la CLDR. Cela afin de réfléchir aux différents projets à réaliser les prochaines années et de re-prioriser ces projets en fonction des implications budgétaires. Les projets permettant d'engendrer des économies par la suite devraient être mis en avant.

Monsieur Goffin demande au GREOA s'il ne serait pas possible de réaliser un tableau reprenant les points réalisés et non réalisés.

Monsieur Teller pense qu'il serait intéressant de se concentrer sur une sélection de quelques projets plutôt que de diminuer un peu tous les projets. Définir les villages qui présentent réellement des problèmes de sécurité et touchant un maximum de personnes.

Monsieur Lorent pense qu'il serait intéressant de créer des petits groupes de travail concernant des actions porteuses et qui n'engendre aucune dépense financière (ex : inventaire des arbres remarquables).

Monsieur le Président clôture la réunion à 22h10.